

ont le plaisir de vous convier au COLLOQUE

Quel avenir pour la coopération judiciaire pénale en Europe ?

le lundi 13 octobre 2014, 8h00 – 11h30

**dans les salons de France-Amériques
9/11, avenue Franklin Roosevelt 75008 Paris**

Le traité de Lisbonne a introduit des modifications substantielles dans l'organisation des compétences de l'Union européenne en matière de droit pénal. Un nouvel élan est né pour l'élaboration de normes favorisant la reconnaissance mutuelle des décisions, le rapprochement des législations et l'harmonisation des infractions et des peines.

La pratique du droit pénal est à l'aube d'une véritable révolution. Les enjeux et les perspectives sont immenses. La mutation de cet environnement n'est qu'une étape dans le renforcement de l'espace de justice, de liberté et de sécurité.

Accueil des participants à partir de 8h pour le petit-déjeuner buffet – Conférence et débats de 8h30 à 11h30

Accueil

M. Jean-Luc FOURNIER

Président de France-Amériques

Introduction

M. Olivier TELL

Chef d'unité "Coopération judiciaire pour les affaires criminelles", Commission européenne

Débat animé par

M. Thomas CASSUTO

Magistrat

1ère table ronde : état des lieux post-Lisbonne

Lisbonne et le renforcement des droits des citoyens,

Me Vincent ASSELINEAU, avocat au barreau de Paris, expert auprès du CCBE, vice-président de l'Association des avocats pénalistes européens

Lisbonne et le rapprochement des législations

M. Lorenzo SALAZAR, magistrat, direttore - Ministero della Giustizia (Ufficio I Affari legislativi, internazionali e grazie)

Les enjeux persistants de la coopération judiciaire

M. Michael HOPMEIER, Circuit judge, Kingston-on-Thames - England

2ème table ronde : quelles perspectives pour la coopération judiciaire ?

Les enjeux de la transposition du droit pénal de l'Union européenne

Professeuse Anne WEYEMBERGH, Université libre de Bruxelles (ULB), vice-présidente de l'Institut d'études européennes de l'ULB

La protection des données personnelles

Mme Marie-Hélène DESCAMPS, conseiller justice affaires intérieures - Belgique

Vers une coopération effective et efficace ?

Mme Sylvie PETIT-LECLAIR, procureure générale près la cour d'appel de Caen, ancien membre national français Eurojust

Conclusion

M. Jean ARTHUIS, ancien ministre de l'Economie et des Finances, député européen, président de la Commission des budgets du Parlement européen

Colloque validé au titre de la formation continue obligatoire des avocats



C O U P O N - R E P O N S E

« **Quel avenir pour la coopération judiciaire en Europe ?** » **13 octobre 2014 – 8h00-11h30**

NOM / PRENOM
SOCIETE / ORGANISME
TEL. :

COURRIEL (obligatoire) :

Participation aux frais :

Membres Presaje / France-Amériques / AFDD : 25 €

Magistrats / Etudiants : gratuit

Non-membres : 40 €

1.- Paiement en ligne : www.france-ameriques.org puis rubrique « Evènements »

2.- ou bulletin à retourner avec le règlement à l'ordre de France-Amériques :

France-Amériques - 9/11 av. Franklin Roosevelt 75008 Paris - Tél : 01 43 59 51 00 – courriel : manifestations@france-ameriques.org